



Déchéance paternité : quels recours pour l'enfant

Par **ticherie**, le **11/04/2008** à **09:39**

Bonjour,

mes parents ont divorcé quand j'étais très jeune (6 ans)

J'ai 29 ans et je n'ai pas vu mon père depuis l'âge de 12 ans je crois et auparavant il n'a jamais exercé son droit de visite et encore moins payé sa pension alimentaire. Je souhaiterai rompre le lien de paternité qui nous lie. En effet, je ne souhaite pas qu'il invoque le devoir de secours à l'approche de sa retraite. Nos relations étant nulles, je ne souhaite pas l'aider. Quels sont les recours possibles ? Sera t il informé de mon adresse ?